

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

« Mon parc sans fumée » Lavaltrie lance sa campagne de sensibilisation

Lavaltrie, le 2 juin 2016 — Le 26 mai dernier, la Ville de Lavaltrie a officiellement dévoilé le visuel de sa campagne de sensibilisation en lien avec la nouvelle mesure de la loi provinciale visant à renforcer la lutte contre le tabagisme. Selon cette nouvelle mesure, il est dorénavant interdit de fumer et de vapoter dans les parcs, à l'exception de certains endroits prévus à cet effet.

Dans cette perspective, le visuel de la campagne de sensibilisation de Lavaltrie est maintenant exposé sur 25 enseignes, disposées à travers les parcs municipaux. « Mon parc sans fumée » est le slogan associé aux quatre visuels représentant des enfants et des adultes qui se consacrent à leurs activités dans des environnements susceptibles de préserver leur santé. Les enseignes ont été positionnées de façon stratégique, selon ce qui se trouve à proximité (plateau sportif, module de jeux, aire de détente, etc.).

La Ville de Lavaltrie compte faire différents rappels, par l'entremise de ses moyens de communication, afin de sensibiliser la population aux nouvelles mesures mises en place. Pour le conseil municipal, il s'agit d'un atout important pour la santé de la population qu'il invite à profiter pleinement, et surtout sagement, des espaces verts mis à leur disposition, et ce, dans le respect des nouvelles dispositions de la loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme.

- 30 -

Source : Mélanie Roch
Agente de communication
Ville de Lavaltrie
450 586-2921, poste 2249
mroch@ville.lavaltrie.qc.ca